



Recherche en un coup d'œil

Profil des délinquantes placées en isolement

MOTS CLÉS : *isolement, délinquantes, femmes autochtones*

Ce que cela signifie

Selon les résultats de la présente étude concordant avec ceux de recherches antérieures, les délinquantes ayant été placées en isolement présentent un risque plus élevé et plus de difficulté à s'adapter en établissement et à réussir leur réinsertion sociale que celles qui n'ont pas été mises en isolement. Nous avons également constaté des différences sur le plan des caractéristiques démographiques et relatives à l'incarcération et de la participation aux programmes. Tous ces éléments distinctifs mettent en lumière des facteurs dont on pourrait tenir compte dans la mise au point d'interventions destinées à réduire la probabilité que les délinquantes soient placées en isolement.

Ce que nous avons constaté

Le recours à l'isolement a augmenté, mais pas autant que la population carcérale. La majorité des placements en isolement étaient non sollicités (89 %), le recours à l'isolement sollicité (8 %) et à l'isolement disciplinaire (3 %) étant plutôt rare. La plupart des séjours en isolement étaient de moins de 10 jours et l'isolement non sollicité survenait beaucoup plus tôt, pendant la peine d'incarcération, que l'isolement sollicité ou disciplinaire. Le recours à l'isolement était comparable dans toutes les régions, quoique nous ayons relevé certains écarts.

Les délinquantes qui furent isolées étaient plus nombreuses que celles qui ne l'ont pas été à s'être vu attribuer une cote de sécurité élevée, à présenter des facteurs de risque statiques et dynamiques importants, à afficher un fort taux d'implication dans des incidents en établissement et d'accusations d'infractions disciplinaires, à présenter de faibles taux de réussite et d'achèvement des programmes correctionnels et à avoir subi la révocation de leur mise en liberté.

En outre, les délinquantes qui furent placées en isolement étaient moins nombreuses que celles ne l'ayant pas été à avoir été classées comme présentant un fort potentiel de réinsertion sociale ou une solide motivation à participer à leur plan correctionnel, à avoir terminé certains programmes et obtenu une mise en liberté discrétionnaire.

Les délinquantes autochtones étaient plus nombreuses que les délinquantes non autochtones à avoir subi un

isolement non sollicité, et ce, pendant des périodes plus longues. L'examen des facteurs associés aux différences relatives au recours à l'isolement et à la durée des périodes d'isolement ne faisait pas partie du champ de la présente étude.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

La mise en isolement est l'une des mesures les plus restrictives dont disposent les établissements correctionnels. Certains estiment par conséquent qu'on devrait le bannir, alors que d'autres le considèrent comme indispensable sur le plan opérationnel. Des recherches ont montré que les délinquantes placées en isolement présentent des facteurs de risque criminogènes et des besoins plus importants au moment de leur admission, qu'elles s'adaptent moins bien en établissement et que leur réinsertion sociale est plus difficile, lorsque comparées à celles qui ne l'ont pas été. La présente étude vise à mettre à jour nos connaissances sur les caractéristiques et les expériences des délinquantes placées en isolement et à comprendre les facteurs de risque susceptibles de les mener à de telles situations.

Ce que nous avons fait

L'étude portait sur 844 délinquantes placées en isolement et 1 858 délinquantes qui ne l'ont pas été et ce, entre avril 2002 et mars 2012. Nous avons examiné les caractéristiques démographiques et celles relatives à l'incarcération de ces dernières, les données relatives à leur classement par niveau de sécurité, les résultats de leur évaluation initiale, leur niveau d'adaptation en établissement et les résultats relatifs à leur mise en liberté. Nous avons étudié aussi bien les placements en isolement que les différences entre les délinquantes placées en isolement et celles qui ne l'ont pas été.

Pour de plus amples renseignements

Thompson, J. et S. Rubinfeld. (2013). *Profil des délinquantes placées en isolement* (Rapport de recherche R-320). Ottawa, Ontario: Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF, veuillez en faire la demande à la [Direction de la recherche](#) ou par téléphone au 613-995-3975.

Vous pouvez aussi consulter le site Web pour obtenir la liste complète de nos publications de recherche.